

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL

Séance du Mercredi 12 juillet 2023

Objet : Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Plan Montagne pour les travaux 2023 du plan d'aménagement cœur de station

L'an deux mille vingt-trois,

Le 12 juillet à 15 h 45,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du Syndicat Intercommunal de Flaine à Flaine en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents : Nouvelle réunion suite à défaut de quorum le 28/06/2023 à 18h30
Arâches :

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Sabine TOUNA,

Etaient excusés : Jean-Paul CONSTANT, Kader KHADRAOUI, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTEX, Sophie DEPOISIER, Gwenaël RUAU, Laurène CAUL-FUTY, Jeanne VAUTHAY

Stéphanie FERRAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 9

Date de convocation : 06/07/2023

Présents : 3

Date d'affichage : 07/07/2023

Votants : 3

Votes pour : 3

-

Votes contre : 0

-

Abstention : 0

Monsieur Le Président rappelle qu'un plan d'aménagement cœur de station a été élaboré, visant à programmer les différents travaux à réaliser au centre de Flaine à moyen terme. Le montant des travaux programmés en 2023 est de 681 000 € HT.

Certain de ces aménagements étant éligibles au titre du Plan Montagne de la Région, Monsieur Le Président propose au Comité de solliciter l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le financement des travaux programmés pour 2023.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Plan Montagne à hauteur de 200 000 €.

- **Autorise** le Président à signer l'ensemble des documents afférents.

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER



Le Président